

quatre ans, dans la partie des bains antiques qui s'étend sous le jardin de la maison Perier, l'autre encaissée de temps immémorial dans une muraille romaine formant aujourd'hui la paroi du côté d'Est de la piscine gratuite à l'usage des femmes. Très-dégradée par le temps, cette dernière inscription, bien que connue et publiée, ne paraît pas avoir été ni lue ni interprétée convenablement jusqu'à ce jour. Albanis de Beaumont, habile dessinateur plutôt qu'épigraphiste, l'a reproduite dans l'atlas de sa *Description des Alpes Grecques et Cottiennes* (1), mais d'une manière fautive et inintelligible. M. Greppo l'a aussi rapportée dans ses *Études sur les Eaux thermales et minérales de la Gaule* (2). Malheureusement, la copie inexacte d'Albanis, dont s'est servi le savant chanoine, tout en exprimant un vif regret de ne pouvoir vérifier le monument par lui-même, ne lui a pas permis de reconnaître, ni de mettre en lumière le fait archéologique intéressant que lui eût révélé une transcription meilleure.

Cette inscription est gravée sur une petite pierre oblongue, de 38 centimètres de longueur sur 20 de hauteur, de peu d'apparence, sans moulures, sans ornements aucun. Les lettres fort altérées par la vétusté et par de nombreux accidents, affectent cette forme qu'on nomme *rustique*, dont l'époque est difficile à déterminer :

CVLHIVS
CVTICVS
BOR VVSLM

*Caius Vettius (?) Cupicus (?) Bormoni uti voverat solvit
libens merito.*

Le nom du dévot, que d'après le nombre et l'espacement des lettres je conjecture pouvoir être *Vettius*, est à pro-

(1) Pl. 19, 9.

(2) P. 156.